***Vous résumerez cet article en 115 mots environ.***

**Titre :L’appel de 18 maires contre les inégalités de santé en France**

EXCLUSIF - Dans le JDD, une vingtaine de maires de grandes villes françaises demande les moyens pour agir localement contre les inégalités de santé

[*JDD*](https://www.twitter.com/lejdd), 2019

"La France fait partie des pays 'où les inégalités sociales de mortalité et de santé sont les plus élevées en Europe occidentale', et la tendance n'est pas à la baisse. Le constat dressé ces dernières années par les instances de l'État est en complète incohérence avec la devise d'égalité de notre République. Ainsi un homme de 35 ans, s'il est ouvrier, a une espérance de vie inférieure de 6,4 ans à celle d'un cadre. Comment pouvons-nous continuer à accepter que le niveau de santé, donc de bien-être, et l'espérance de vie diffèrent en fonction de l'origine sociale de nos concitoyens?

Ces inégalités commencent dès la conception et les premiers instants de la vie. Et la France est particulièrement mal placée en la matière : le risque de prématurité ou de petit poids de naissance peut aller du simple au double en fonction de l'emploi occupé ou du niveau d'éducation. En matière bucco-dentaire, moins de 2% des enfants de cadres ont au moins deux dents cariées non soignées, contre 11% des enfants d'ouvriers.

Comme le souligne l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ces inégalités sont largement multifactorielles et conditionnées par l'environnement de vie au sens large, qu'il soit physique ou social. Les inégalités sociales de santé en France ne pourront pas diminuer sans l'association active et continue des collectivités.

Trois axes sont prioritaires à nos yeux :

Premièrement, il faut mesurer ces inégalités sur les territoires. Il n'existe pas d'informations accessibles suffisamment précises pour les caractériser à un niveau infra-communal.

Deuxièmement, les interventions doivent être décloisonnées. De nombreuses institutions, à commencer par l'Éducation nationale, agissent au profit des enfants et, à ce titre, occupent une position centrale dans la lutte contre les inégalités sociales de santé. Il est indispensable que des collaborations plus efficaces puissent exister avec les acteurs locaux, notamment les municipalités.

Troisièmement, les professionnels doivent être formés. La compréhension des mécanismes par lesquels se constituent ces inégalités de santé et les réponses à y apporter doivent faire partie de la formation des professionnels au contact des enfants.

Un lien entre les acteurs politiques, institutionnels et académiques, à tous les échelons, sera la clé. Nous demandons la mise en place de moyens pour agir localement, de façon coordonnée et dans le respect de l'équité des territoires. Il y va de la promesse d'égalité de notre République."